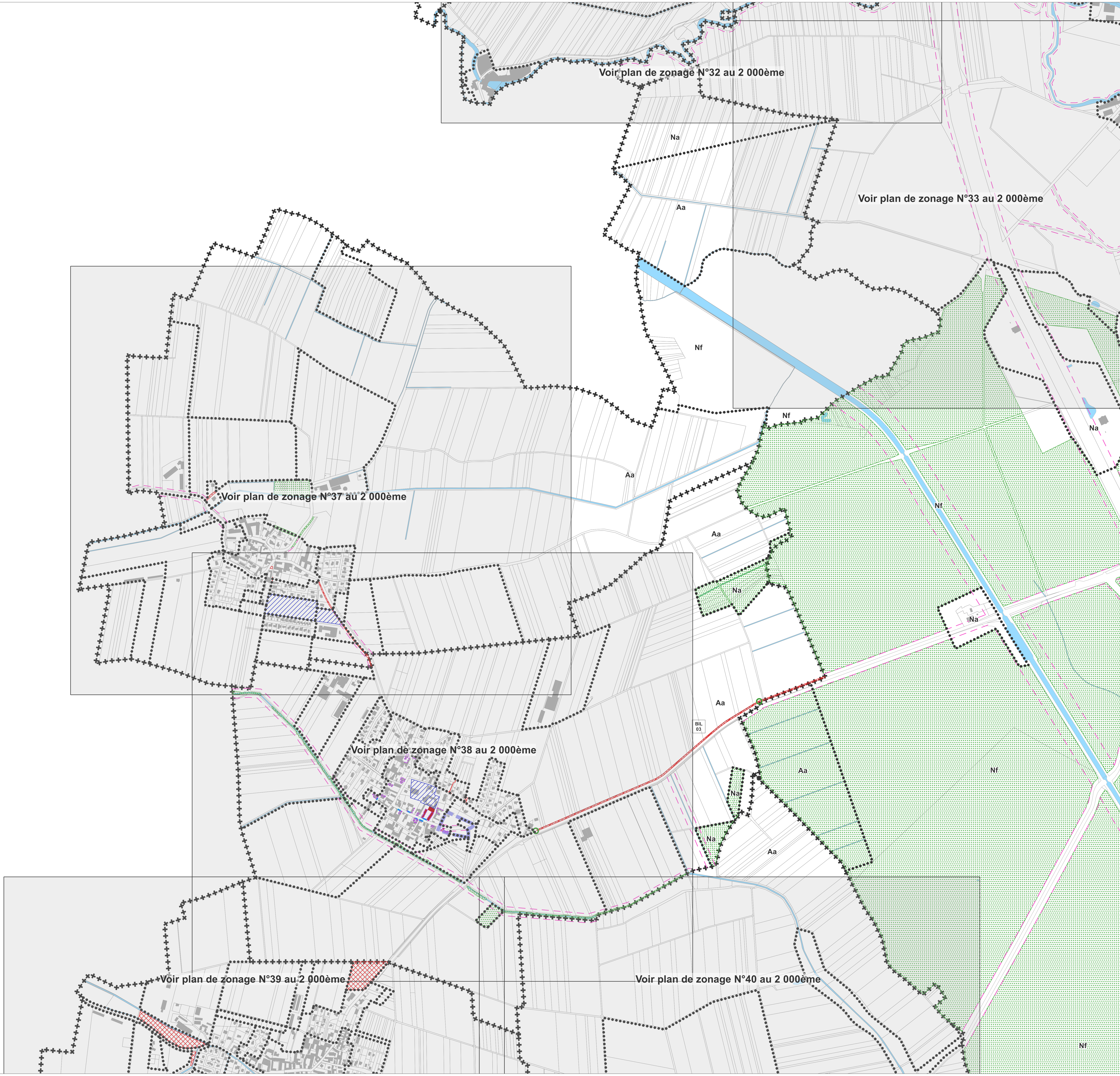




DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les prescriptions

- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

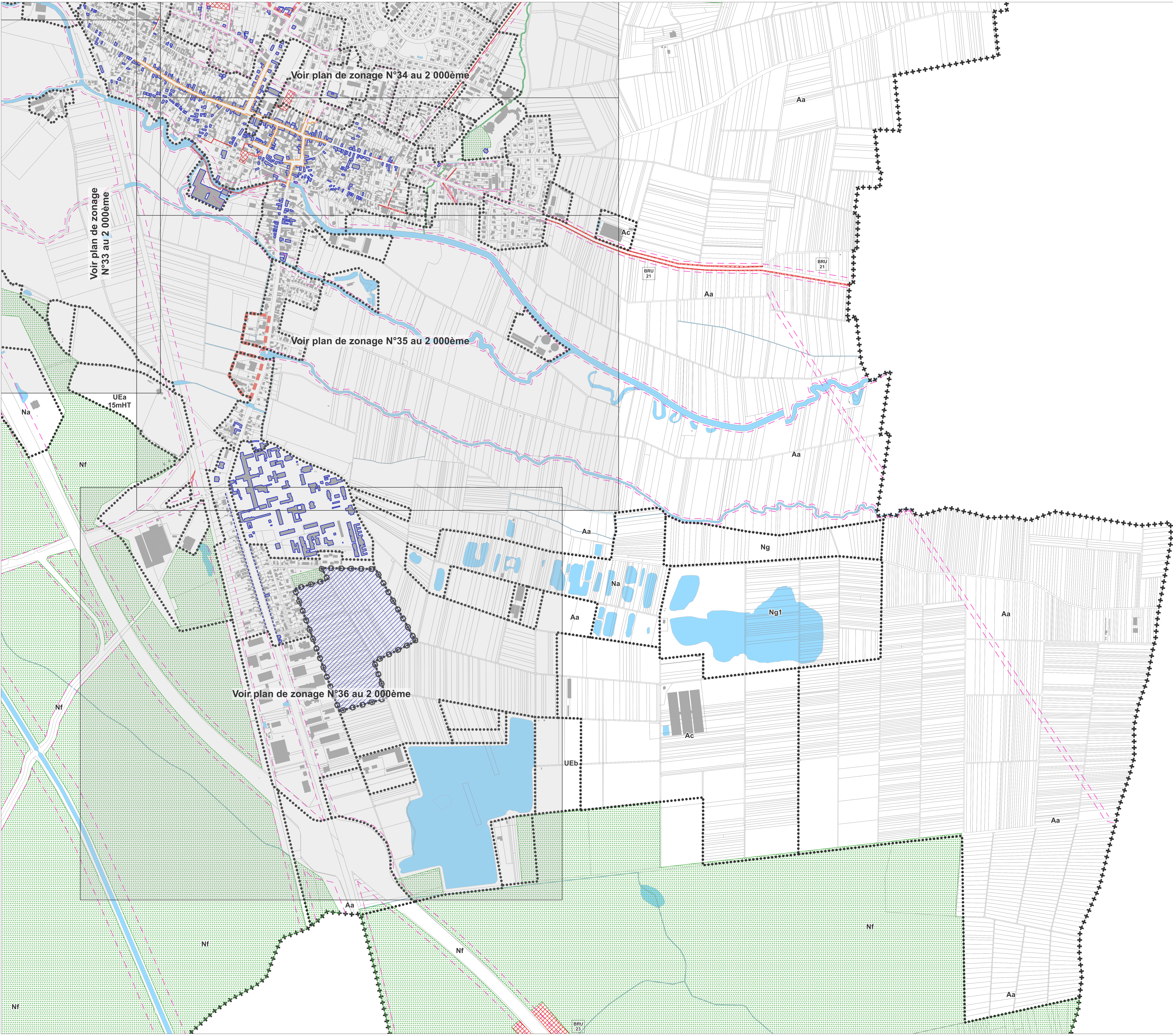
Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 78

Bilwisheim, Brumath, Donnenheim, Krautwiller, Mittelschaeffolsheim, Mommenheim, Otwisheim

PLUi Arrêté 15 Mai 2025
Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer

- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Planche n° 79

Brumath

PLUi Arrêté
15 Mai 2025

Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [Red cross-hatch symbol] emplacement réservé
- [BAT 03 symbol] numéro d'opération

Les prescriptions

- [Blue outline symbol] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue symbol] bâtiment remarquable de type 1
- [Purple outline symbol] bâtiment remarquable de type 2
- [Red symbol] bâtiment remarquable de type 3
- [Blue diagonal lines symbol] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue dashed lines symbol] ensemble urbain cohérent
- [Red and blue squares symbol] autre secteur de mixité sociale
- [Blue and red squares symbol] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Blue and red squares symbol] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid symbol] espace boisé classé
- [Green grid symbol] espace planté à conserver ou à créer
- [Green dotted symbol] élément de paysage à préserver
- [Green circles symbol] alignement arbre
- [Green dashed line symbol] cortège végétal à conserver
- [Pink dashed line symbol] marge de reculement
- [Blue dashed line symbol] ligne de construction
- [Purple dotted line symbol] façade remarquable
- [Blue line symbol] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue line symbol] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange dashed line symbol] linéaire commercial et de service
- [Green circle symbol] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star symbol] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

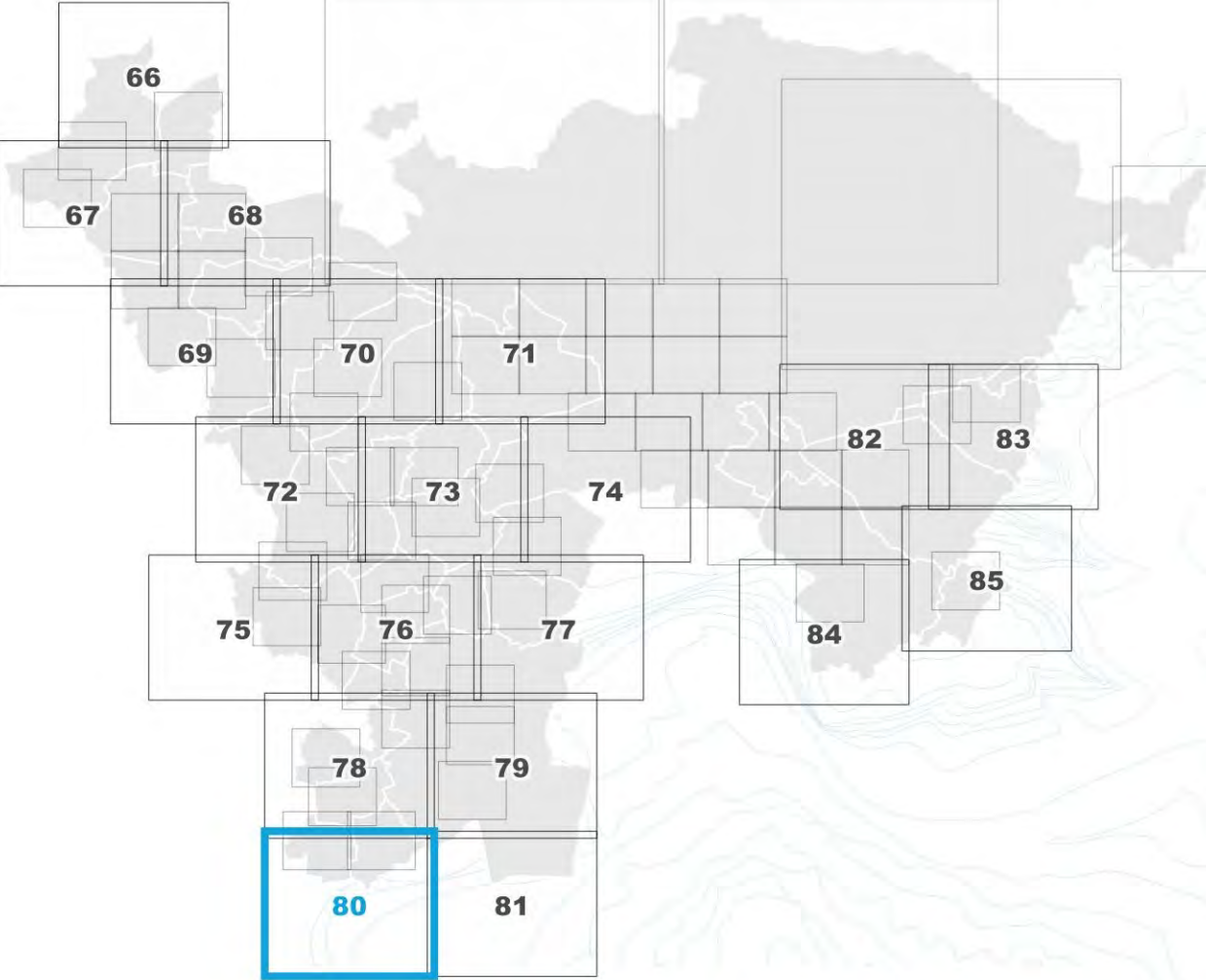
- + + + limite communale
- [Grey symbol] bâtiment
- [White symbol] parcelle
- [Blue symbol] hydrographie

Les informations

- [Cross-hatch symbol] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 80

Bilwisheim, Brumath, Mittelschaeffolsheim, Otwisheim



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [X] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

- [] bâtiment de valeur patrimoniale
- [] bâtiment remarquable de type 1
- [] bâtiment remarquable de type 2
- [] bâtiment remarquable de type 3
- [] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [] ensemble urbain cohérent
- [] autre secteur de mixité sociale
- [] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [] secteur d'entrée de vieux village
- [] espace boisé classé
- [] espace planté à conserver ou à créer
- [] élément de paysage à préserver
- [] alignement arbre
- [] cortège végétal à conserver
- [] marge de reculement
- [] ligne de construction
- [] façade remarquable
- [] clôture soumise à dispositions particulières
- [] mur de clôture et porche remarquable
- [] linéaire commercial et de service
- [] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

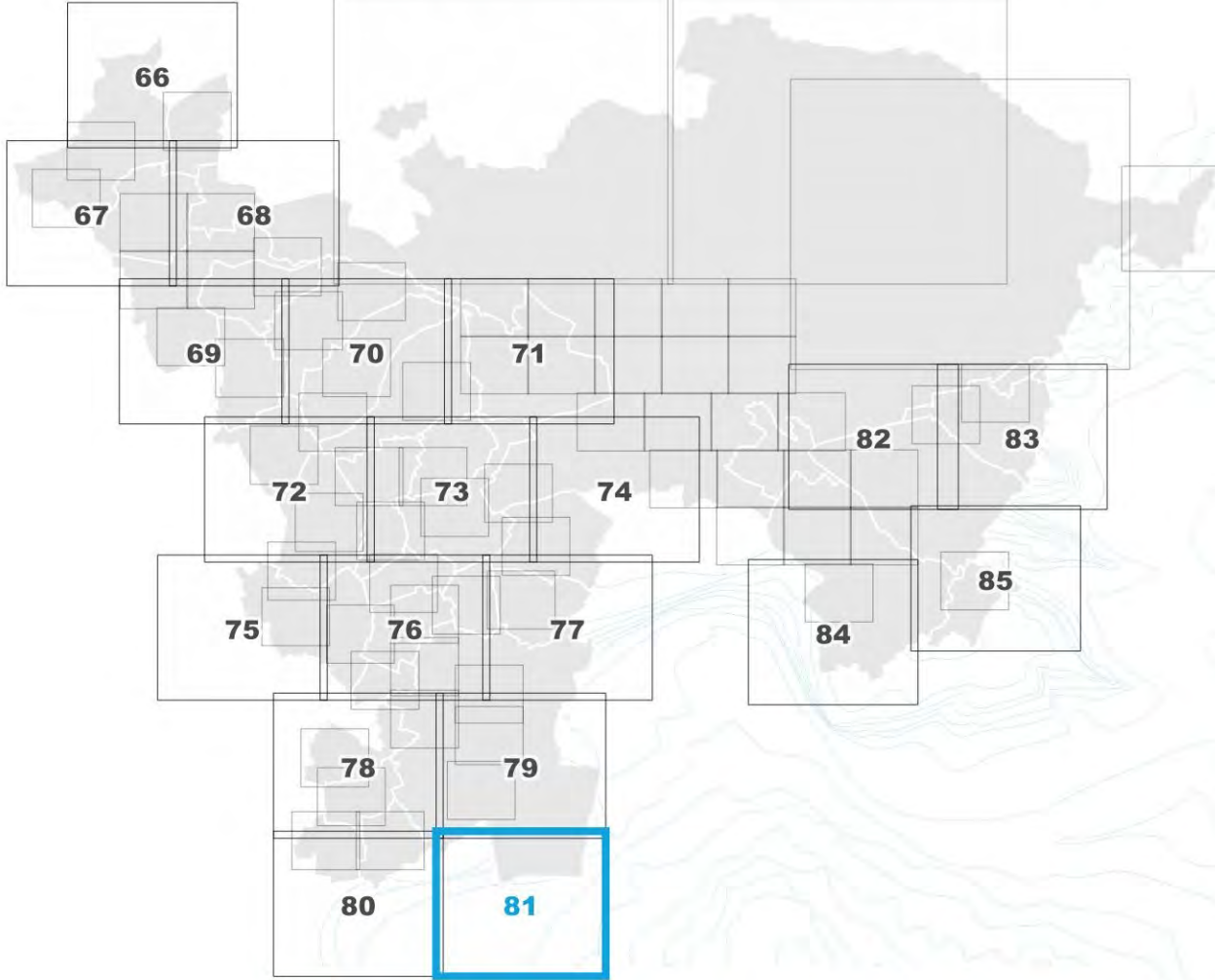
- +++ limite communale
- [] bâtiment
- [] parcelle
- [] hydrographie

Les informations

- [X] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

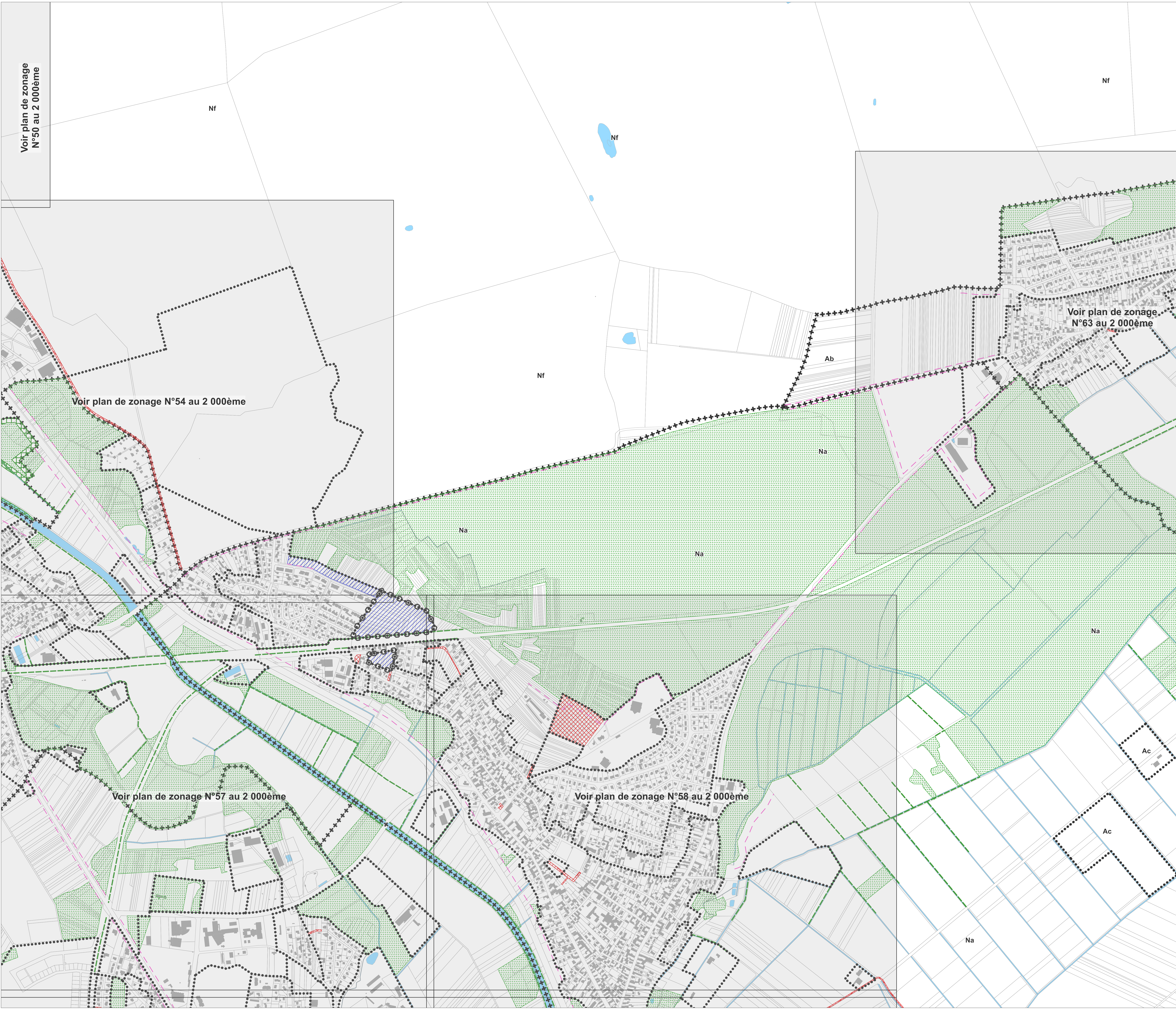
Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 81
Brumath

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [X] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

- [] bâtiment de valeur patrimoniale
- [] bâtiment remarquable de type 1
- [] bâtiment remarquable de type 2
- [] bâtiment remarquable de type 3
- [] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [] ensemble urbain cohérent
- [] autre secteur de mixité sociale
- [] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [] secteur d'entrée de vieux village
- [] espace boisé classé
- [] espace planté à conserver ou à créer
- [] élément de paysage à préserver
- [] alignement arbre
- [] cortège végétal à conserver
- [] marge de reculement
- [] ligne de construction
- [] façade remarquable
- [] clôture soumise à dispositions particulières
- [] mur de clôture et porche remarquable
- [] linéaire commercial et de service
- [] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- [] bâtiment
- [] parcelle
- [] hydrographie

Les informations

- [X] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

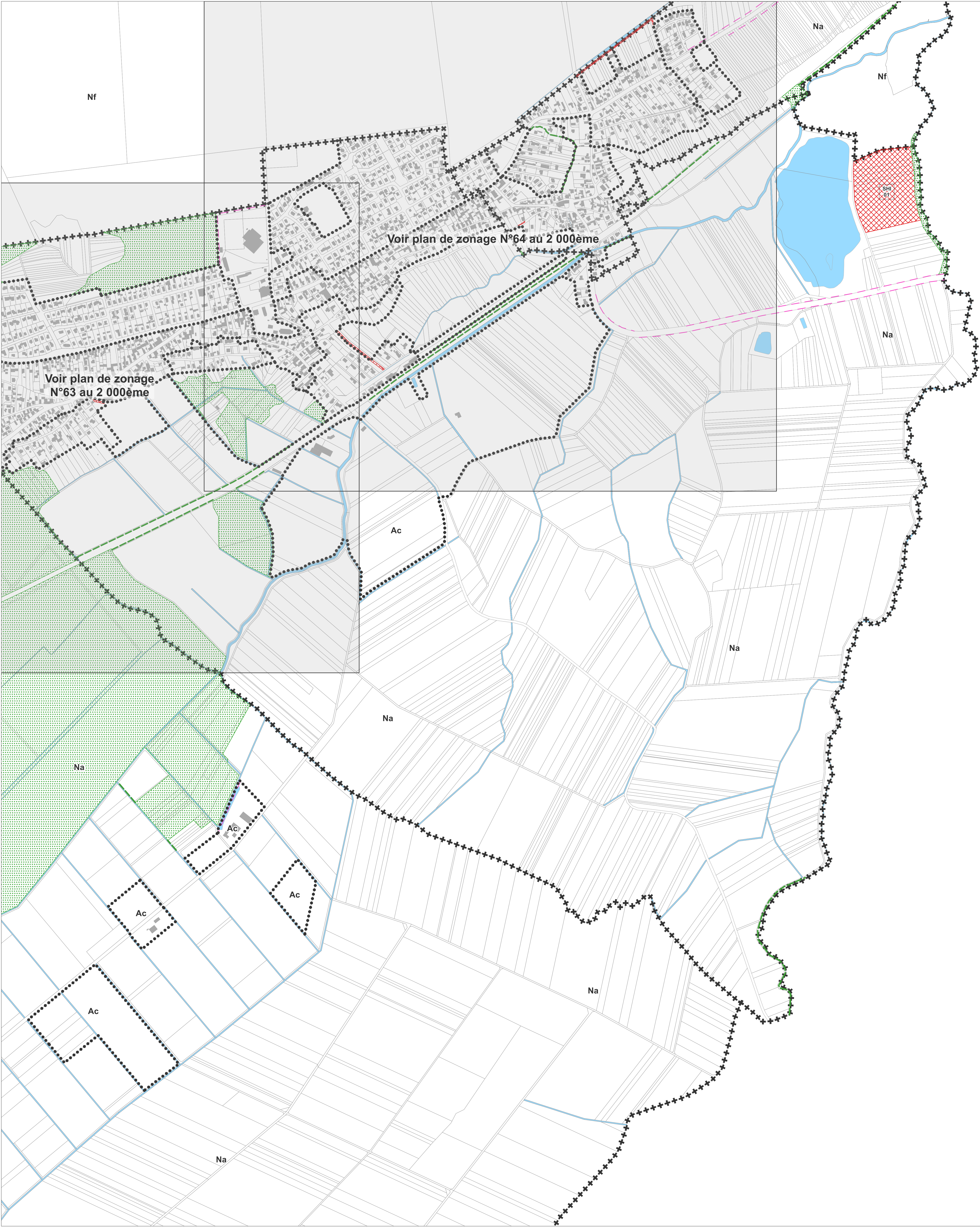
Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 82

Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Schirrhein

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

•••••

limite de zone

UBa

7mET

désignation de la zone

Les emplacements réservés

emplacement réservé

numéro d'opération

Les prescriptions

bâtiment de valeur patrimoniale

bâtiment remarquable de type 1

bâtiment remarquable de type 2

bâtiment remarquable de type 3

secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation

ensemble urbain cohérent

autre secteur de mixité sociale

périmètre d'attente de projet d'aménagement global

secteur d'entrée de vieux village

espace boisé classé

espace planté à conserver ou à créer

élément de paysage à préserver

alignement arbre

cortège végétal à conserver

marge de reculement

ligne de construction

façade remarquable

clôture soumise à dispositions particulières

mur de clôture et porche remarquable

linéaire commercial et de service

arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer

élément paysager à protéger

Le fond de plan

(Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

limite communale

bâtiment

parcelle

hydrographie

Les informations

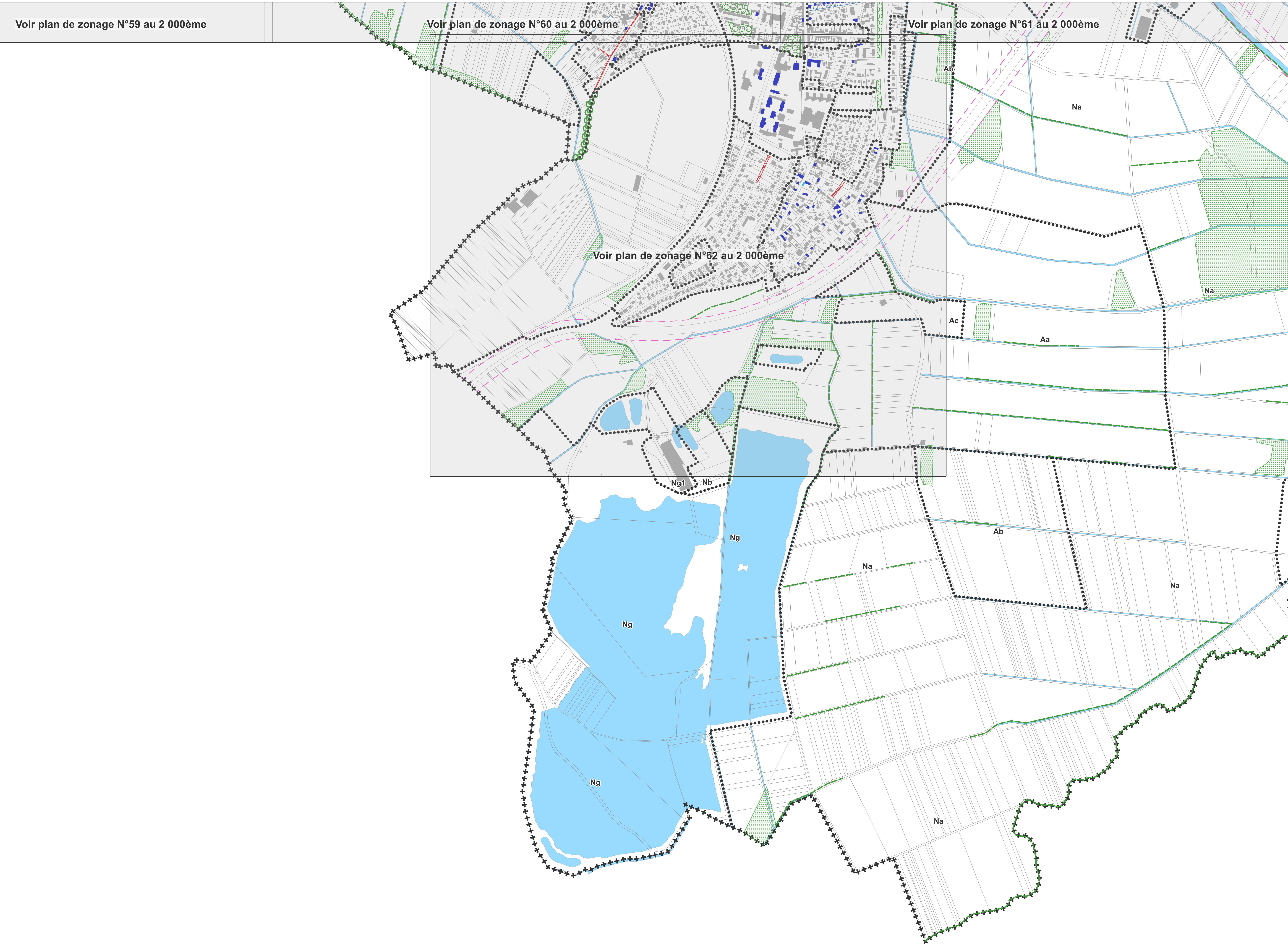
ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 83
Haguenau, Oberhoffen-sur-Moder, Schirrrhein, Schirrhoffen

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : **1 / 5 000 ème**



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

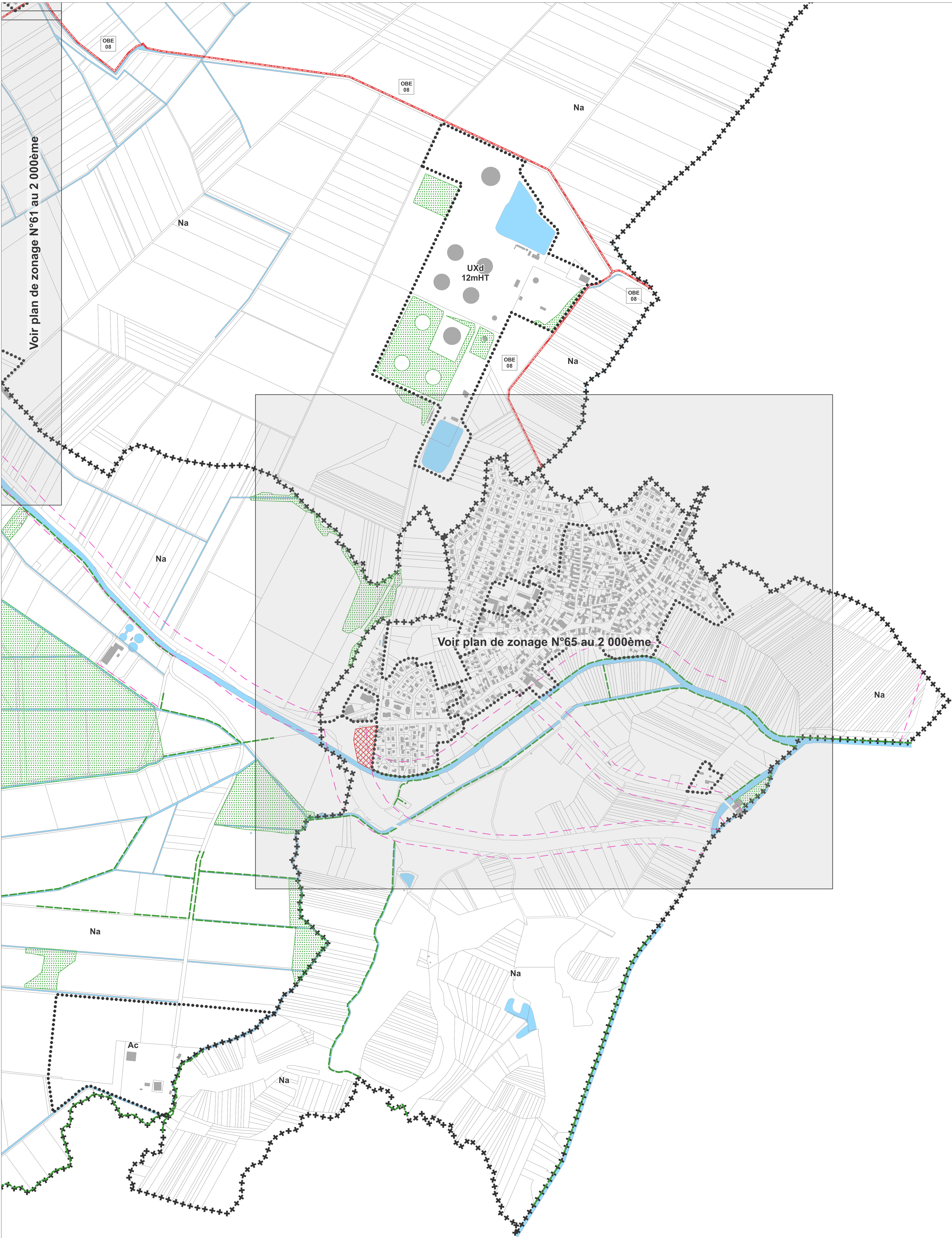
- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 84
Bischwiller

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [X] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

- [] bâtiment de valeur patrimoniale
- [] bâtiment remarquable de type 1
- [] bâtiment remarquable de type 2
- [] bâtiment remarquable de type 3
- [] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [] ensemble urbain cohérent
- [] autre secteur de mixité sociale
- [] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [] secteur d'entrée de vieux village
- [] espace boisé classé
- [] espace planté à conserver ou à créer
- [] élément de paysage à préserver
- [] alignement arbre
- [] cortège végétal à conserver
- [] marge de reculement
- [] ligne de construction
- [] façade remarquable
- [] clôture soumise à dispositions particulières
- [] mur de clôture et porche remarquable
- [] linéaire commercial et de service
- [] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

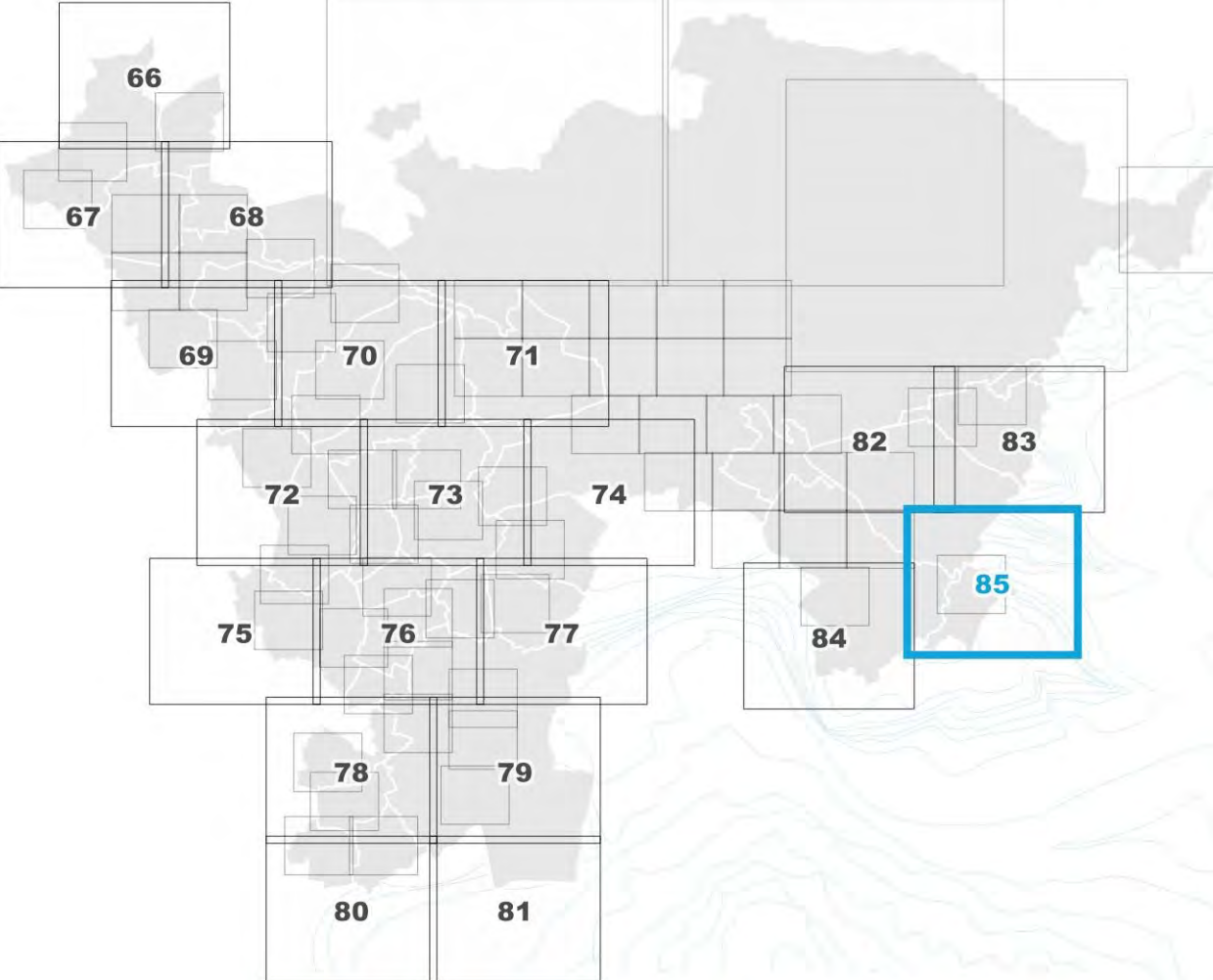
- +++ limite communale
- [] bâtiment
- [] parcelle
- [] hydrographie

Les informations

- [] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

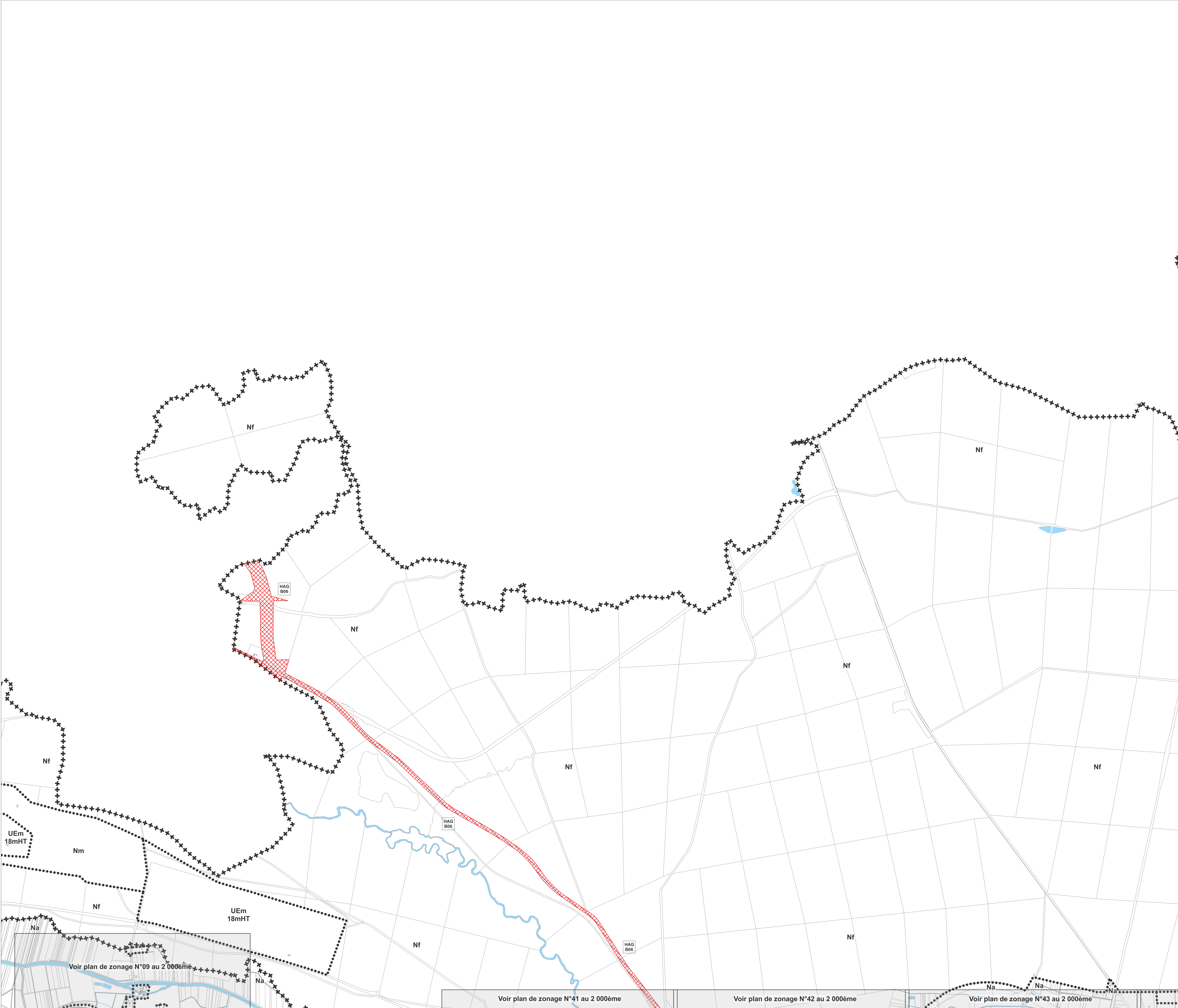
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 85

Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller

PLUi Arrêté 15 Mai 2025
Échelle : 1 / 5 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
- BAT 03 numéro d'opération

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
- bâtiment remarquable de type 1
- bâtiment remarquable de type 2
- bâtiment remarquable de type 3
- secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- ensemble urbain cohérent
- autre secteur de mixité sociale
- périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- secteur d'entrée de vieux village
- espace boisé classé
- espace planté à conserver ou à créer
- élément de paysage à préserver
- alignement arbre
- cortège végétal à conserver
- marge de reculement
- ligne de construction
- façade remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- mur de clôture et porche remarquable
- linéaire commercial et de service
- arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

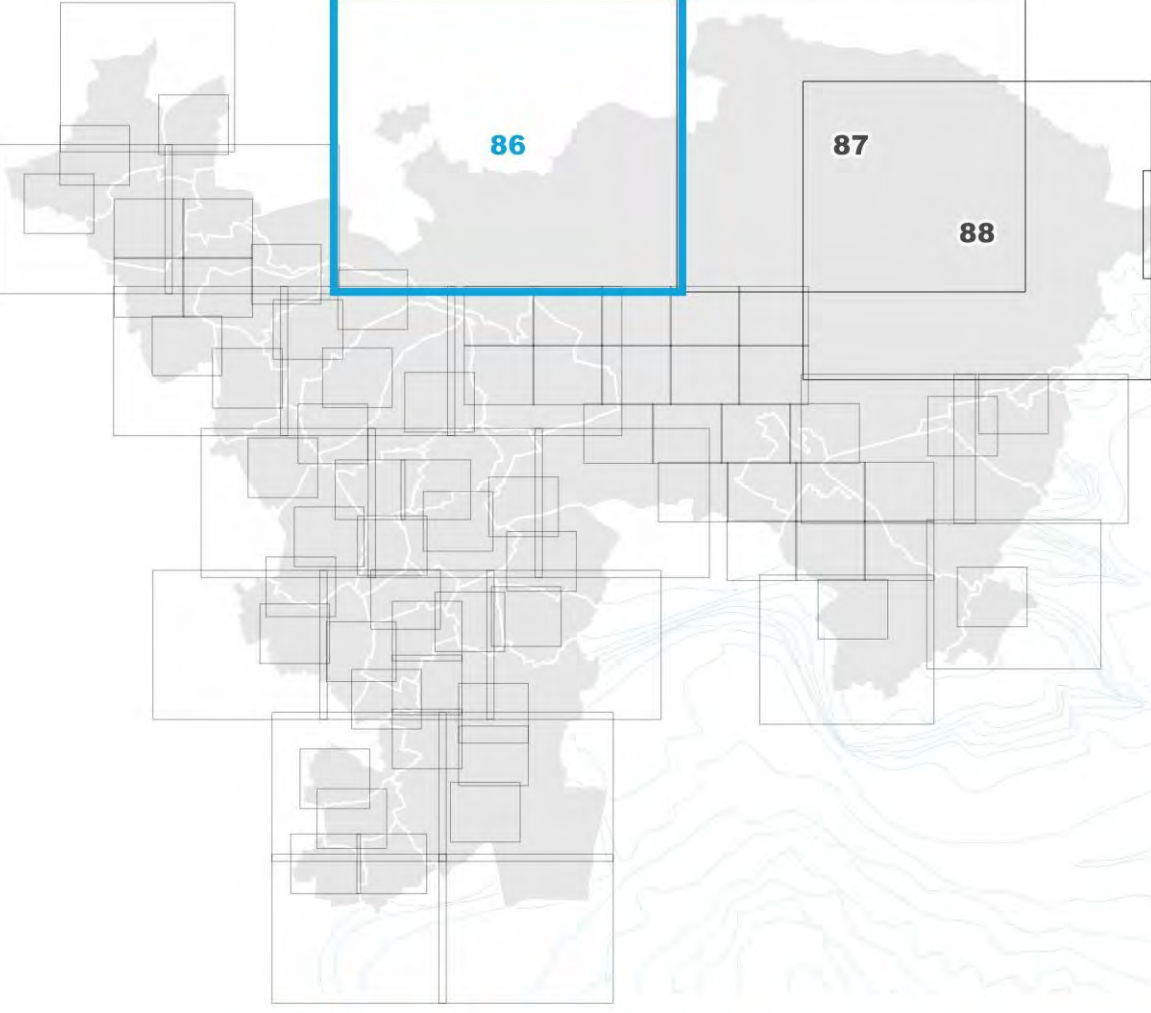
- +++ limite communale
- bâtiment
- parcelle
- hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

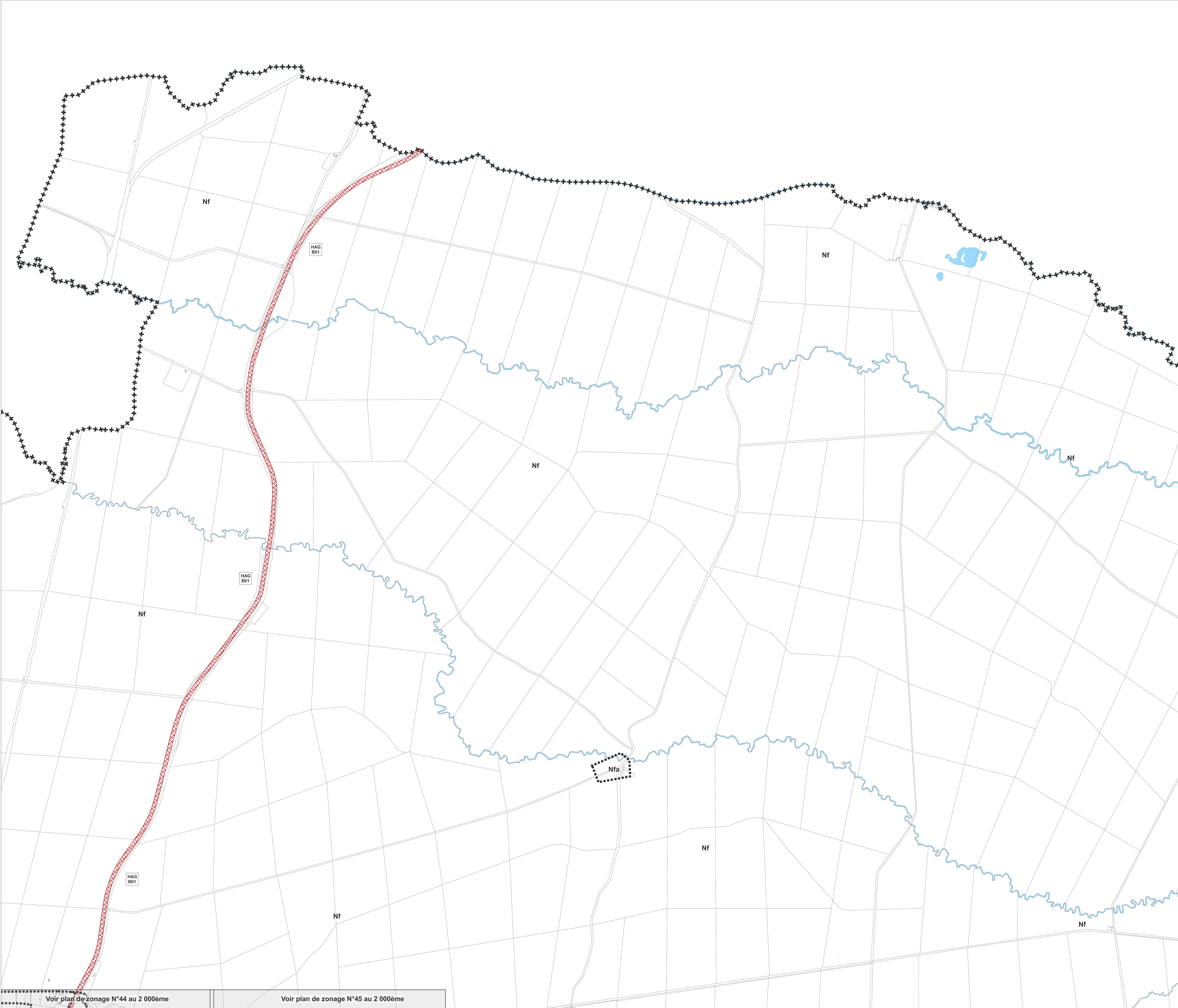
Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 86
Dauendorf, Haguenau

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 10 000 ème



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [Red hatched box] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

- [Blue outline] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue] bâtiment remarquable de type 1
- [Light blue] bâtiment remarquable de type 2
- [Red] bâtiment remarquable de type 3
- [Blue hatched] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue dotted] ensemble urbain cohérent
- [Red hatched] autre secteur de mixité sociale
- [Blue hatched] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Blue hatched] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid] espace boisé classé
- [Green grid] espace planté à conserver ou à créer
- [Green dotted] élément de paysage à préserver
- [Green circle] alignement arbre
- [Green dashed] cortège végétal à conserver
- [Pink dashed] marge de reculement
- [Blue dashed] ligne de construction
- [Purple dotted] façade remarquable
- [Blue solid] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue solid] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange dashed] linéaire commercial et de service
- [Green circle] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)

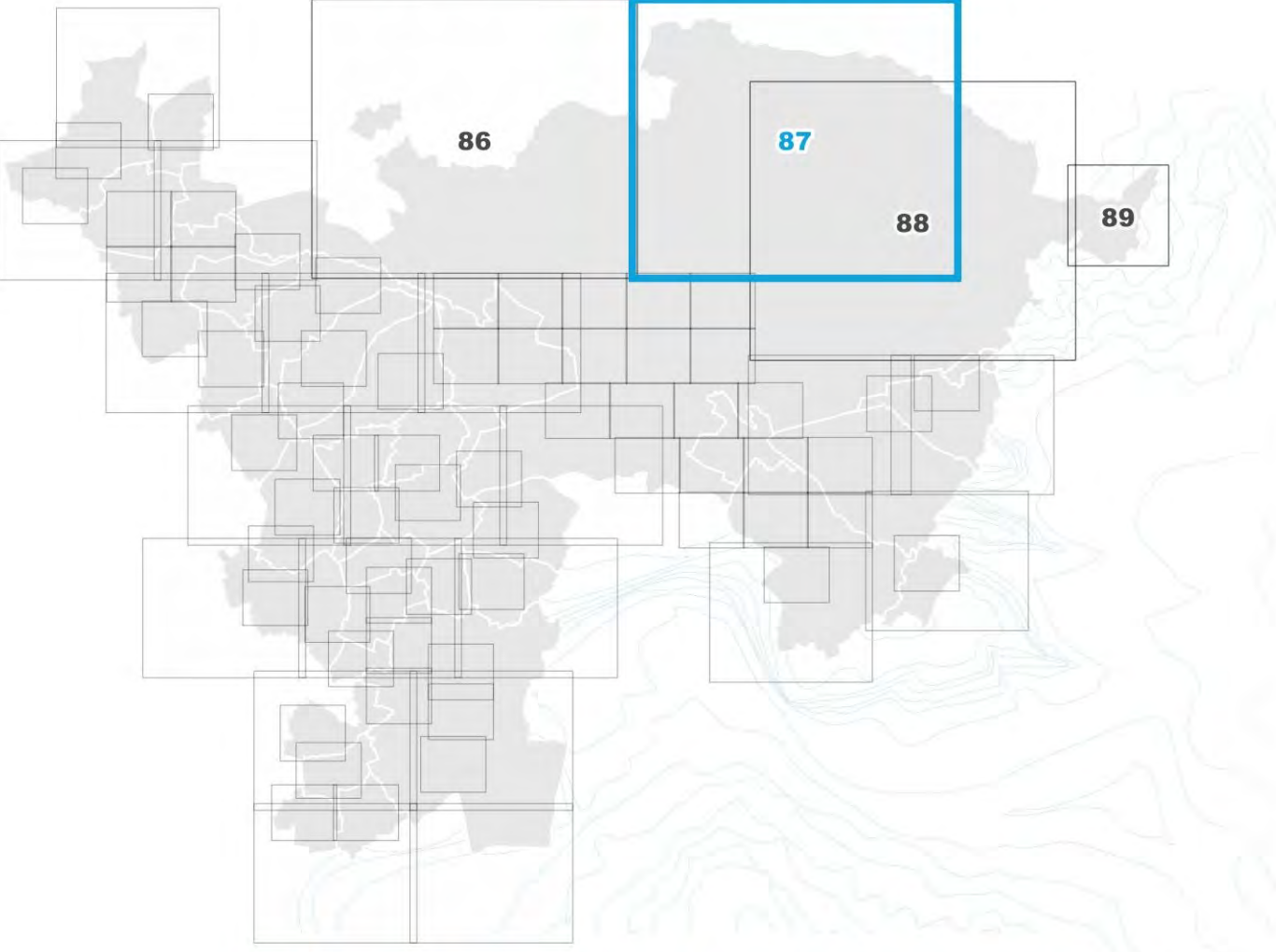
- +++ limite communale
- [Grey] bâtiment
- [White] parcelle
- [Blue] hydrographie

Les informations

- [Cross-hatched] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

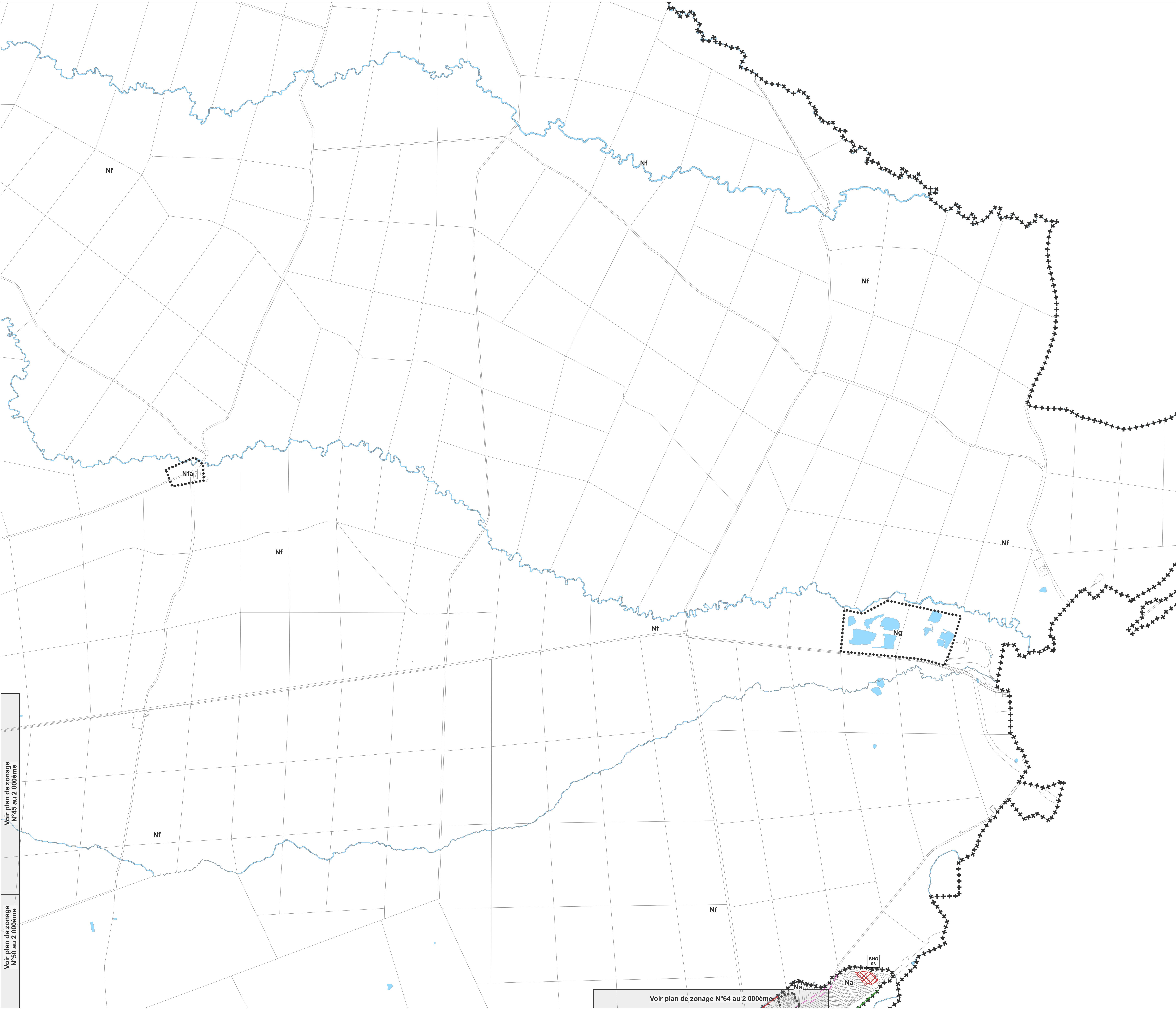
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 87 Haguenau

PLUi Arrêté 15 Mai 2025
Échelle : 1 / 10 000 ème





DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

•••••

 limite de zone

UBa

 désignation de la zone

7mET

Les emplacements réservés

emplacement réservé

BAT

03

 numéro d'opération

Les prescriptions

bâtiment de valeur patrimoniale

bâtiment remarquable de type 1

bâtiment remarquable de type 2

bâtiment remarquable de type 3

secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation

ensemble urbain cohérent

autre secteur de mixité sociale

périmètre d'attente de projet d'aménagement global

secteur d'entrée de vieux village

espace boisé classé

espace planté à conserver ou à créer

élément de paysage à préserver

alignement arbre

cortège végétal à conserver

marge de reculement

ligne de construction

façade remarquable

clôture soumise à dispositions particulières

mur de clôture et porche remarquable

linéaire commercial et de service

arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer

élément paysager à protéger

Le fond de plan *(Plan cadastral DRFP 2023 - DROITS RÉSERVÉS)*

limite communale

bâtiment

parcelle

hydrographie

Les informations

ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

Voir plan de zonage N°45 au 2 000ème

Voir plan de zonage N°50 au 2 000ème

Voir plan de zonage N°64 au 2 000ème

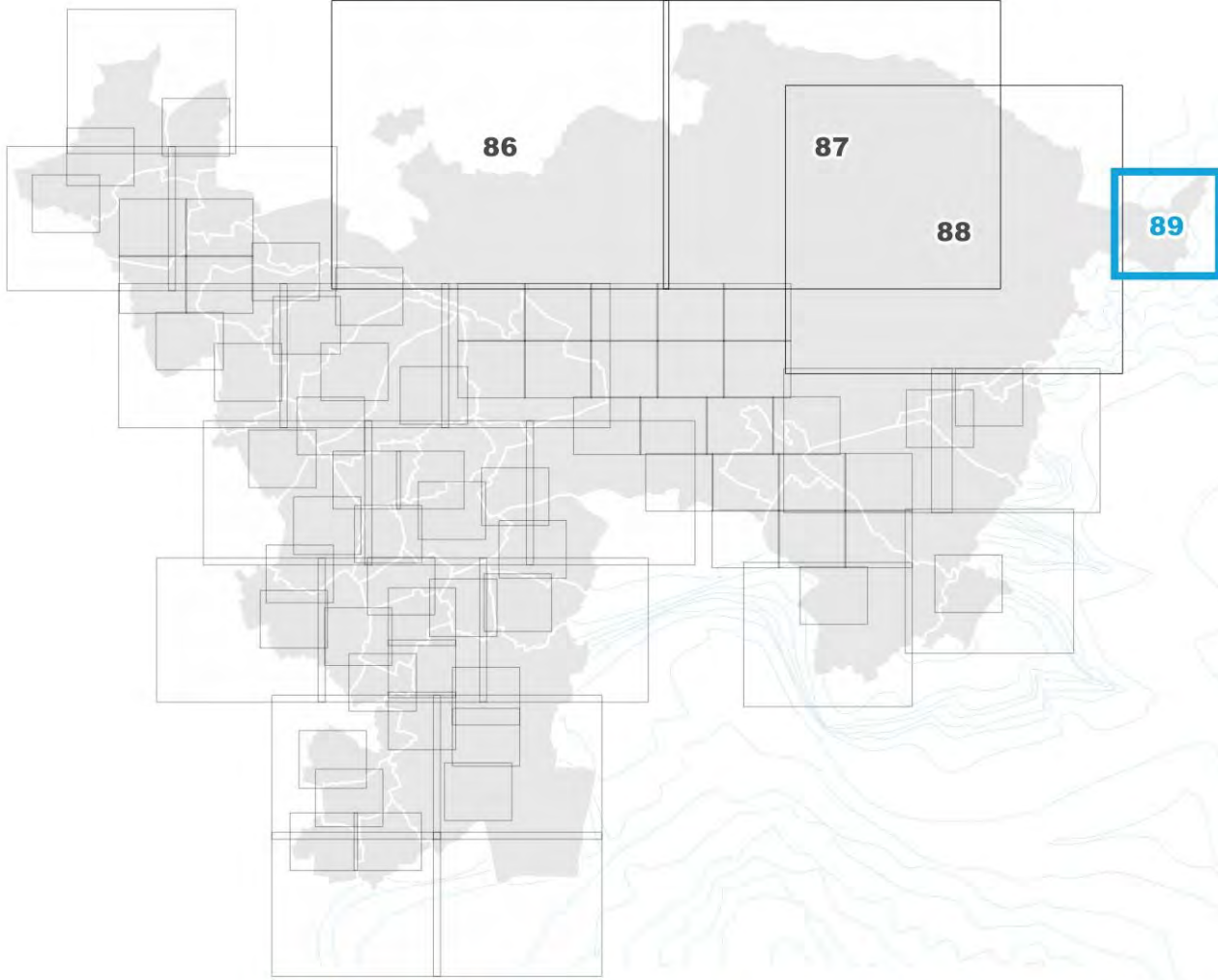
Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 88
Haguenau, Schirrhoffen

PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : **1 / 10 000 ème**

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**



**RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 89**

Haguenau

**PLUi Arrêté
15 Mai 2025
Échelle : 1 / 10 000 ème**



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [Red cross-hatch symbol] emplacement réservé
- [BAT 03 symbol] numéro d'opération

Les prescriptions

- [Blue outline symbol] bâtiment de valeur patrimoniale
- [Dark blue symbol] bâtiment remarquable de type 1
- [Purple outline symbol] bâtiment remarquable de type 2
- [Red symbol] bâtiment remarquable de type 3
- [Blue diagonal lines symbol] secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation
- [Blue dotted symbol] ensemble urbain cohérent
- [Red and blue squares symbol] autre secteur de mixité sociale
- [Black and white circles symbol] périmètre d'attente de projet d'aménagement global
- [Purple symbol] secteur d'entrée de vieux village
- [Green grid symbol] espace boisé classé
- [Green grid symbol] espace planté à conserver ou à créer
- [Green dotted symbol] élément de paysage à préserver
- [Green circles symbol] alignement arbre
- [Green dashed line symbol] cortège végétal à conserver
- [Pink dashed line symbol] marge de reculement
- [Blue dashed line symbol] ligne de construction
- [Purple dashed line symbol] façade remarquable
- [Blue line symbol] clôture soumise à dispositions particulières
- [Blue line symbol] mur de clôture et porche remarquable
- [Orange dashed line symbol] linéaire commercial et de service
- [Green circle symbol] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [Green star symbol] élément paysager à protéger

Le fond de plan (*Plan cadastral DRFIP 2023 - DROITS RÉSERVÉS*)

- +++ limite communale
- [Grey symbol] bâtiment
- [White symbol] parcelle
- [Blue symbol] hydrographie

Les informations

- [Cross-hatch symbol] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral

